

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATIONS ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

UBAM - CORPORATE EURO BOND

Luxembourg, le 26 février 2020

Chers actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A., avec l'approbation du Conseil d'administration d'UBAM, vous informe de la décision relative au compartiment UBAM - CORPORATE EURO BOND (le « Compartiment ») prise par résolution circulaire, à savoir :

Afin de mieux définir la politique d'investissement du Compartiment, le paragraphe suivant est ajouté à ladite politique d'investissement :

Le compartiment est géré activement et vise à surperformer l'indice ICE BofAML Euro Large Cap Corporate (l'Indice). Cet Indice est représentatif de l'univers d'investissement et du profil de risque du Compartiment. Le Compartiment devrait produire des rendements comparables à ceux de l'Indice au fil du temps. Même si les titres du portefeuille du Compartiment correspondent principalement à ceux de l'Indice, le Gestionnaire d'investissement peut investir, à sa discrétion, dans des émetteurs, des secteurs et des pays ne composant pas l'Indice et/ou s'écarter sensiblement de la composition de l'Indice en termes de pays, de secteurs, d'émetteurs, d'instruments, etc. afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques. Cet écart par rapport aux composantes peut entraîner un écart de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'Indice.

UBP Asset Management (Europe) S.A.